

**Muslima Voyages**

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES  
Business Center  
Immatriculée à DUBAÏ  
LICENCE N°45000185

**Contact & Informations**

Lundi - Jeudi : 09h - 19h  
Vendredi : 09h - 12h  
contact@muslimavoyages.com

Devis Numéro	DEV-530
Devis Date	23 mars 2024
Valable jusqu'à	23 mars 2024
<b>Total</b>	<b>3 380,00 €</b>

**A l'attention de**

Lina FEISTHAUER  
linafeisthauer1999@gmail.com

Vous trouverez les photos de votre chambre au VIDA MARINA AND YACHT CLUB [via ce lien](#)

Vous trouverez les photos de votre chambre au ATLANTIS THE ROYAL [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotels VIDA MARINA AND YACHT CLUB 5 nuits chambre deluxe vue ville petits déjeuners inclus ATLANTIS THE ROYAL 2 nuits chambre seascape demi pension incluse 21 au 28 avril 2024 2 adultes	3 380,00 €	3 380,00 €

Sous Total	3 380,00 €
Tax	0,00 €
<b>Total</b>	<b>3 380,00 €</b>

**Taxe de séjour régler aux hôtels directement: 20 AED par nuit pour ATLANTIS THE ROYAL et 15 AED par nuit pour VIDA MARINA AND YACHT CLUB**

Le devis est valable uniquement aujourd'hui pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

**Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.**

**Vérifiez vos assurances voyages de votre carte bancaire ou contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance**

**complémentaire.**

Le prix à payer par le client sera confirmé au moment de son inscription et mentionné sur le contrat.

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet [www.muslimavoyages.com](http://www.muslimavoyages.com).

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

---